

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE
TENUE LE 6 FÉVRIER 2017 À 20 H 00

POUR LES FINS DE L'ADOPTION DES RÈGLEMENTS SUIVANTS :

Projet de règlement no 290-2016 de concordance concernant l'ajout d'un facteur d'atténuation utilisé pour le calcul des distances séparatrices relatives aux odeurs et modifiant le règlement de zonage no 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012, 234-2012, 245-2013, 252-2013, 256-2014, 259-2014, 261-2014, 262-2014, 263-2014, 264-2014, 270-2015, 272-2015, 275-2015, 280-2016, 281-2016 et 287-2016)

Projet de règlement no 291-2017 concernant des spécifications sur la garde d'animaux de ferme sur le territoire et sur la grille des usages permis dans la zone M1 afin d'interdire les commerces à caractère érotique et modifiant le règlement de zonage no 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012, 234-2012, 245-2013, 252-2013, 256-2014, 259-2014, 261-2014, 262-2014, 263-2014, 264-2014, 270-2015, 272-2015, 275-2015, 280-2016, 281-2016, 287-2016 et 290-2016)

Sont présents :

M. Réal Turgeon, maire
Mme Carole Brochu, conseillère
M. Martin Boisvert, conseiller
Mme Diane Rhéaume, conseillère
M. Daniel Blais, conseiller
Mme Bernyce Turmel, conseillère
Mme Hélène Jacques, conseillère
Mme Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière

Monsieur le maire présente et explique les projets de règlements suivants :

Nos 290-2016 et 291-2016 : ces projets de règlements visent à ajouter un facteur d'atténuation pour le calcul des distances séparatrices relatives aux odeurs, apporter des spécifications sur la garde d'animaux de ferme sur le territoire et modifier la grille des usages permis dans la zone M1 afin d'interdire les commerces à caractère érotique.

Après que le maire ait répondu aux questions de l'assistance, la séance de consultation publique est close à 20 h 15.

Adopté ce 6 mars 2017.

Réal Turgeon,
Maire

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière
